

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**DU CONSEIL MUNICIPAL**

du vendredi 20 mars 2026

DEL_20260320_03

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29**28****29**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET– Hervé MORICE - Emilie CORDIER - Eric MEIGNEN - Laurence DUPONT – Guillaume HENNEQUIN - Stéphanie BURNEL - Denis ROULAND - Magali MACE - Sébastien WAIRY - Jessica NICOLAS – Benoit PICHARD - Brieg PICAULT – Stéphanie CHAGNON - Thierno DIALLO – Catherine LE GRALL – Edwin SANCHEZ-NOVAS – Harmonie MOESSARD – Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELON – Christelle CARO – Gabriel MULET – Blandine BAZIN – Jérémy BOUVIER

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Mariam SHEIK donne pouvoir à Magali MACE

Absents :

Monsieur Jérémy BOUVIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet :

Détermination du nombre d'adjoints

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

23 mars 2026

Et que la convocation avait été faite le

16 mars 2026**Exposé**

Ce nombre représente au maximum 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (art. L 2122-2 du CGCT), soit pour Trignac 8 adjoints (le maire comptant en plus).

Ce nombre d'adjoints qui est un maximum, est soumis à délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-1 et L 2122-2,

Considérant les résultats des élections municipales en date du 28 juin 2020,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,**Après en avoir délibéré,****Décide**

Par 22 voix la création de 6 postes d'adjoints et précise que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leur élection.

Pour	22
Contre	0
Absentions	7

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude Aufort

